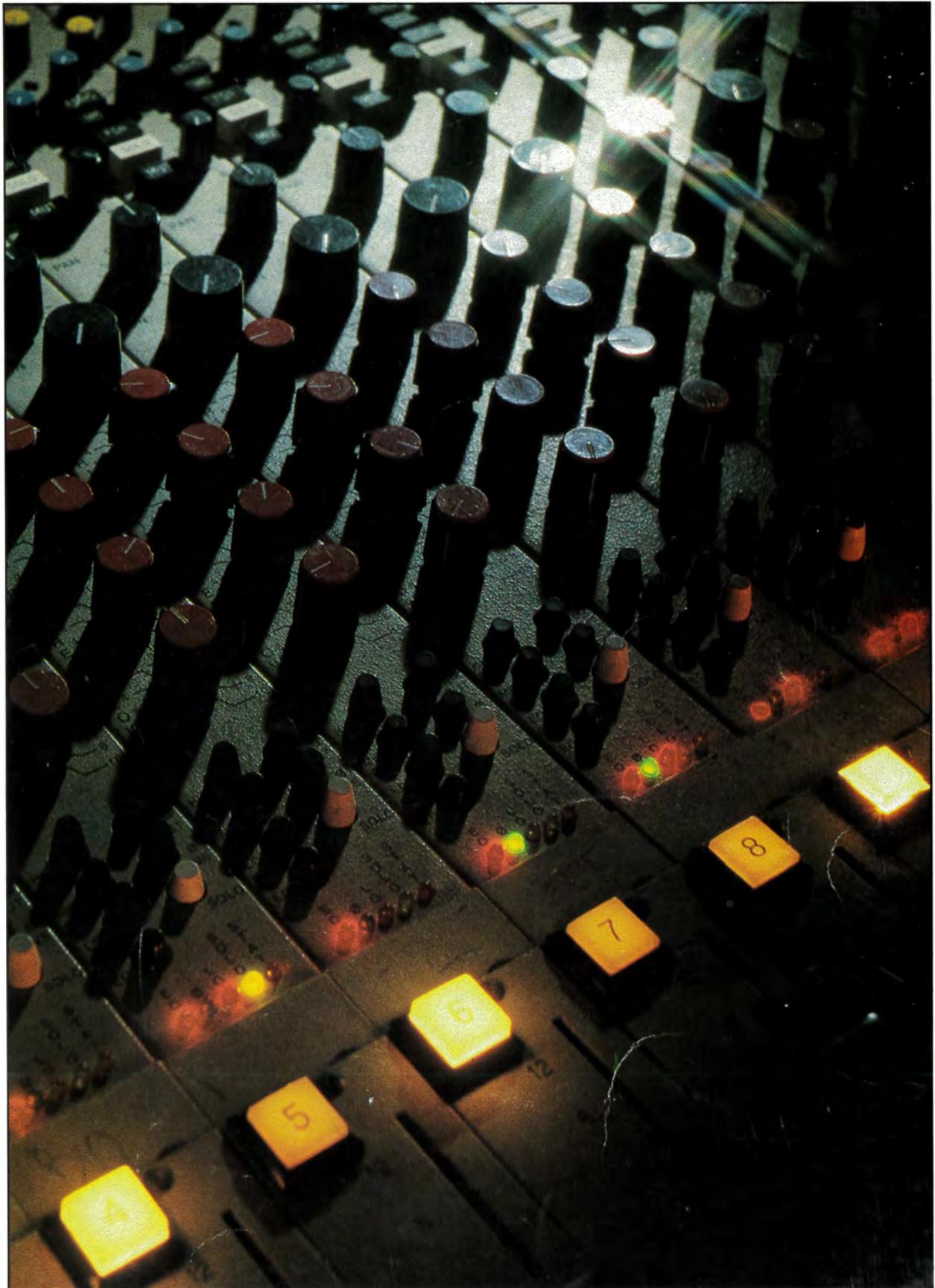


MUSICACTION



Rapport annuel 1988

Contenu

Rapport du président	2
Rapport sur les programmes	
a) Enregistrement sonore	
Compagnies reconnues	4
Jurys	6
Prêts MUSICACTION	8
Bourses à la relève	10
b) Vidéoclips	12
c) Tournée internationale.....	13
Et les gagnants sont... ..	14
d) Radio souscrite	16
Financement	17
Conseil d'administration	18
Réactions du milieu	20
Personnel	21
Rapport des vérificateurs	22
Etat des résultats	23
Bilan	24
Evolution de la situation financière.....	25
Prêts, bourses et frais généraux	28

Rapport annuel

Pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1988

La Fondation MUSICACTION
4211 ouest, rue Ste-Catherine
Westmount, QC
H3Z 1P6

Aviseurs légaux
Lafleur, Brown, De Grandpré

Vérificateurs
Deloitte, Haskins + Sells

Conseil d'administration
Malcolm Scott (président)
André Di Cesare (vice-président/industrie)
Hector Latulipe (vice-président/diffuseurs)
Lise Aubut (secrétaire)
Paul-Emile Beaulne (trésorier)
Daniel Harvey
Michel Sabourin
Diane Pinet
Jacques-Charles Gilliot
Shelley Stein-Sacks
Rosaire Archambault jr.
Diane Juster
Ian MacLean

Rapport du président

L'exercice terminé le 31 mars dernier constitue le premier dont on peut dire qu'il représente *MUSICACTION* fonctionnant en régime de croisière. Les contributions privées se sont stabilisées à \$375,000 et, bien qu'elles continueront d'augmenter, elles ne sont pas appelées à varier du simple au double comme l'an dernier. Cet exercice est aussi le premier durant lequel les remboursements de prêts deviennent un poste relativement important du budget de revenus (\$140,000) et enfin, il s'agit de la première période de 12 mois complets durant laquelle les ressources du PADES ont été disponibles.

Dans le cours de l'année, les demandes de prêts et de bourses ont augmenté de 51%, celles des vidéos de 35%, celles des tournées de 150%. Enfin, le fait que certains radiodiffuseurs renoncent désormais à certains droits d'exclusivité a permis à des intervenants sérieux de l'industrie naissante de la radio souscrite de se qualifier en vertu des critères de ce programme. Cet exercice a donc été celui du démarrage du programme de radio souscrite, avec 8 demandes reçues (0 l'an dernier) dont 4 ont été retenues. Par ailleurs, le nombre de compagnies reconnues ont augmenté de 50%. Il est à noter que les remboursements mentionnés plus haut proviennent principalement de ce type de demande, ce qui tend à démontrer que l'effort de *MUSICACTION* devrait porter une attention toute spéciale au développement de ce type de demandeurs. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs très bien dans son objectif de raffermissement des structures industrielles du marché du disque.

Dans le cours de l'année *MUSICACTION* a fourni un effort sérieux d'aide au développement de l'industrie de la musique dans les régions en participant à des séances d'information qui ont souvent coïncidé avec la fondation d'associations régionales de producteurs. Ces séances ont été tenues conjointement avec Factor et le mdc dans les villes de Moncton, de Winnipeg et de Regina. Des séances de jury ont en outre été tenues dans les villes de Québec, Chicoutimi, Sherbrooke et Hull, de même qu'à Moncton. Ces séances de jury ont un effet d'entraînement certain dans la mesure où virtuellement tous les professionnels locaux y participent et prennent ainsi une mesure beaucoup plus précise du fonctionnement du système et peuvent ainsi le faire connaître en ondes avec beaucoup plus d'enthousiasme. En outre, le fait de les exposer à porter un jugement sur la qualité des demandes que *MUSICACTION* reçoit contribue à en assurer la démystification.

En septembre 1987, à la demande du ministère des Communications, le ministère des approvisionnements et services a procédé à une audition exhaustive des méthodes et des procédures de gestion de *MUSICACTION*, ainsi que de celles de Factor en octobre. Cette audition a mis en lumière le fait que: «la direction de Factor *MUSICACTION* Canada et des deux organismes participants (Factor et *MUSICACTION*) ont agi prudemment et avec diligence pour en rencontrer les exigences (de l'entente de contribution dans le cadre du PADES)». (Rapport #6450-5-1, page 47)

Le 2 novembre 1987, en association avec Factor, *MUSICACTION* présentait à la ministre des communications huit disques d'or et un de platine pour des enregistrements ayant reçu l'aide du PADES. Les artistes supportés par *MUSICACTION* étaient les suivants:

Daniel Lavoie - Vue sur la mer,
Edith Butler - Le party continue,
Nuance - Vivre dans la nuit,
Michel Rivard - Un trou dans les nuages,
Marjo - Celle qui va (disque platine).

En outre, au cours d'une autre présentation au succès mémorable tenue le 7 janvier 1988, l'Honorable Flora MacDonald s'est vue remettre un autre disque d'or (Edith Butler - Party pour danser) ainsi qu'un triple or (Marjo - Celle qui va).

MUSICACTION dispose d'ailleurs depuis cette dernière remise d'une «réserve» d'un disque platine (Michel Rivard) et d'un double-platine (Marjo) pour une prochaine occasion. Plusieurs autres disques connaissent en outre des succès initiaux qui laissent d'emblée présager qu'ils feront eux aussi l'objet d'une présentation de disque d'or.

Ces résultats, ajoutées à la progression constante des projets soutenus par *MUSICACTION* dans les palmarès, dont le nombre n'a cessé de croître tout au long de l'année, permettent d'affirmer maintenant avec certitude que ce programme est un succès. La conséquence de ce succès est qu'il faudra dorénavant faire face à un véritable dilemme: resserrer davantage les critères ou aider chaque demande dans une proportion moindre, si les ressources de *MUSICACTION* ne sont pas augmentées. Il faut donc s'appliquer à trouver une solution à ce problème tout en continuant de participer au développement de l'industrie canadienne de la musique.

Malcolm Scott
Président



Compagnies reconnues

Les programmes de *MUSICACTION* permettent d'établir avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les «compagnies reconnues» peuvent présenter à *MUSICACTION* l'ensemble de leur besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une tranche du budget d'un maximum de \$150,000 par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer à moyen terme une planification de leur production sans risquer de se voir refuser pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une telle demande peut être présentée par une **maison de disques** qui remplit les conditions suivantes:

- elle doit exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- elle ne peut être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore;
- elle doit avoir au moins trois (3) artistes signés en production et non en licence; toute licence avec des artistes devra être en sus des trois artistes en production;
- la compagnie devra être propriétaire des bandes-maîtresses financées par le programme;
- elle doit disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- elle doit être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de *MUSICACTION* qu'elle dispose des ressources pour financer sa part de 50% de son budget d'enregistrement.

Les compagnies suivantes se sont qualifiées durant l'exercice financier. Leur nombre représente une augmentation de 68% par rapport à l'année précédente.

Ces compagnies ont présenté 34 demandes individuelles en fonction de ce programme. Elles se répartissent comme suit:

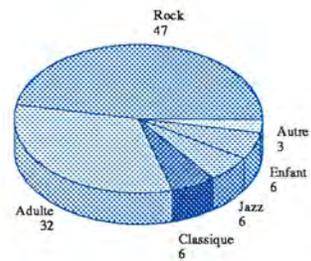
Les Disques Audiogram Inc. - Montréal, Qc
Musique Lavoie Rancourt & Fils - Montréal, Qc
Les Disques Artiste Records - Rosemère, Qc
Gestion Son Image Inc. - Montréal, Qc
Paroles & Musique (1984) Inc. - Montréal, Qc
Les Disques Star Records Inc - Verdun, Qc
Les Productions Jean-Claude Lespérance Inc
Montréal, Qc
Groupe Concept Publicité - Montréal, Qc
Les Disques Justin Time Inc - Montréal, Qc
Entreprises Michel Pascal International Liée
Mascouche, Qc

MUSICACTION a reçu 34 demandes de financement dont 24 ont été retenues. En voici la liste:

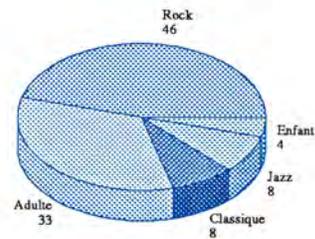
C'est pas parce qu'on est...

Censure
 Claudette Dion
 Delta Zone
 Edith Butler
 François Cousineau
 Gilles Vigneault
 Jean Leloup
 Jean Robitaille
 Jean-François Fabiano
 Joe Bocan
 Lance et compte
 Louise Portal
 Marc Fortier
 Marie-Claire
 Maude
 Michel Pascal
 Michel St-Clair
 Nathalie Carsen
 Oliver Jones
 Robert Charlebois
 Serge Laprade
 Sonny Greenwich
 Toyo

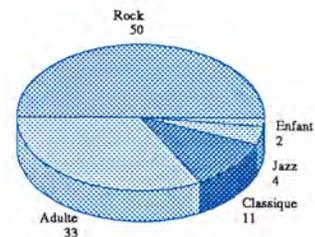
Demandes reçues en %



Demandes acceptées en %



Financement en %



Jurys

Toutes les demandes individuelles de bourses à la relève et de prêts *MUSICACTION* sont soumises à des séances de jurys spécialisés dans chaque catégorie musicale. Chaque séance comprend des représentants de l'industrie du disque et de celle de la radio, réunis par groupes de quatre à six personnes. *MUSICACTION* demande à ces personnes de donner leur temps à titre gratuit afin d'écouter chaque demande et de faire au conseil d'administration, en fonction de critères qu'il a prédéterminé, des recommandations sur celles qui doivent recevoir une aide.

Pendant l'exercice, *MUSICACTION* a tenu 45 séances de jurys dans 7 villes au Canada.

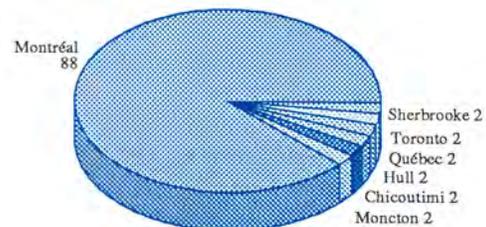
Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott
Jules Amyot
Jamil Azzaoui
Marc Bégin
Bastien Berti
Danielle Blain
Richard Bleau
André Boileau
Pierre Boivin
Pierre Bonneville
Ginette Bonneville
Roland Bouchard
Ronald Bourgeois
Benoit Boutin
Manuel Brault
Ulric Breton
Guy Brouillard
Michel Brouillette
Gilles Brown
Nicholas Carbone
Léo Denis Carpentier
Richard Cayer
Dominique Chaloult
Richard Charpentier
Guy D'Amour

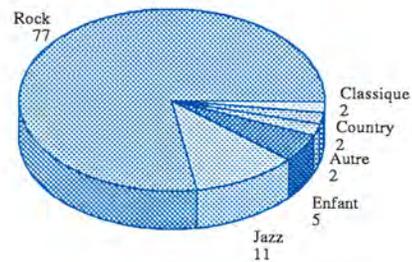
Jerry De Villiers
Marc Delorme
Guy Demeules
Francoise Desbiens
Marc Desjardins
Gabriel Dubé
Pierre Dubord
Nicole Duchesne
John Dufour
Benoit Dufresne
Marc Durand
Réjeanne Duteuple
Bruce Edwards
Louise Ethier
Jean-Guy Faucher
Germain Gagnon
Richard Gamache
Fernando Gasse
Pierre Gendron
Marco Giannetti
Mario Girard
Michel Gratton
Wayne Grigsby
Denis Grondin
Daniel Guérard
Bruno Jobin
John Kennedy
Neil Kushnir
Yves Ladouceur
Lyse-Diane Laflamme
Richard Lafrance
Daniel Lafrance
Gérard Lambert
Pierre Lapointe
Paule Laroche
André Lavallée
Michel Laverdière
Monique Lebel
Daniel Leduc
Mario Lefebvre
Jean-Richard Lefebvre
Michel Lefrançois
Rachel Lussier
Robert Léger
Pierre Marchand
Luc Martel

Alain Martineau
 Pierre Mercier
 Nat Meremda
 Richard Michaud
 Richard Montpetit
 Paul O'Neill
 Alain Paré
 François Paré
 Denis Pellerin
 Richard Pelletier
 Gilles Petelle
 Claire Pimparé
 Stephan Pinheiro
 Johanne Pouliot
 Marc Racine
 Claude Rajotte
 Christopher Reed
 Michel Robidoux
 Colette Roger
 Bill Rotari
 Jean-Alain Roussel
 Pierre Simard
 Martin Smith
 Jacques St Onge
 André St-Amand
 Pierre St-Georges
 André Sylvain
 Bill Szawolowski
 Jocelyn Thérien
 Steven Tracey
 Pierre Tremblay
 Mario Tremblay
 Guy Trépanier
 Catherine Vachon
 Jehan-V. Valiquet
 Maurice Velenosi
 Michel Zarka

Jurys, par ville en %



Jurys, par catégorie musicale en %



Prêts MUSICACTION

Ces prêts sont accessibles à tout artiste qui a déjà amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de *MUSICACTION*.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le prêt a pour but de permettre à l'artiste de produire soit un 45t., soit un mini album d'au moins quatre titres, soit un album.

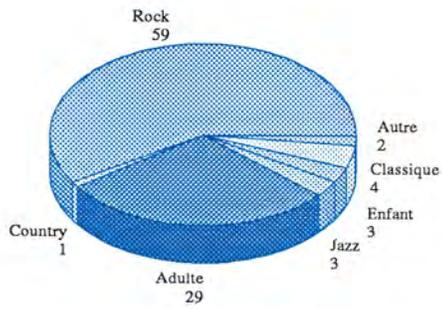
Durant l'exercice, l'aide maximum disponible était de 35,000\$ et doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.

MUSICACTION a reçu 109 demandes et en a financé 74 durant l'exercice.

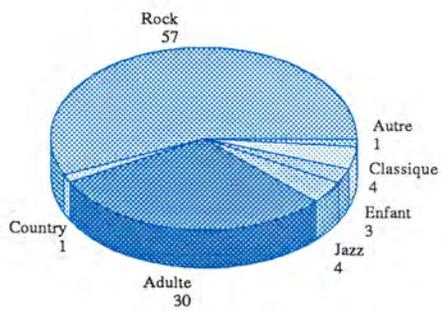
Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

Angèle Arsenault
 Angèle Dubeau
 Benoît Cormier «Ergo»
 Bogart
 Bruno Robert
 Chiquenaude
 Claire Pimparé
 Danielle Oddera
 Danielle Vince
 Descars
 Diane Juster
 Dominique Faure
 Edith Butler
 Estelle Esse
 Francis Sommer
 Gerry Boulet
 Guy St-Onge
 Hart Rouge (2)
 Hélène Cardinal
 Isa Minoke
 Jacques Blais
 Jano Bergeron

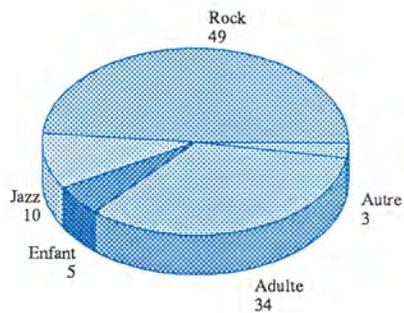
Jean Nichol
 Jean-François William
 Jérôme Lemay
 Jimmy Hotsoul
 Katherine Karnas
 Les nerfs
 Les taches
 Luc Cousineau (3)
 Lucie Gascon
 Manuel Brault
 Marc Gabriel (2)
 Marie-Denise Pelletier (2)
 Marie-Carmen
 Marie-Eve
 Mario Pelchat
 Mario Trudel
 Martine St-Clair
 Max Paul
 Michel Charles
 Michel Dulac
 Michel Lalonde
 Michel Pagliaro (2)
 Michel Pascal
 Michel Robert
 Nanette Workman
 Nuance
 Orange
 Paparazzi
 Patrick Norman
 Paul Piché
 Perle & Caramel
 Pete Magadini Quartet
 Pierre Dumont
 Pierre Grandmaison
 Pierre Létourneau
 Priscilla Lapointe
 Richard Séguin
 Roxanne
 Shirley Théroux
 Steve Barakatt
 Tony Massarelli
 Un zoo, la nuit
 Uzeb
 Vic Vogel & Big Band
 Vincent Dionne
 Young/Donato



Demands reçues en %



Demands acceptées en %



Financement en %

Bourses à la relève

Les bourses sont accessibles à **la relève**, c'est-à-dire à des artistes qui ont sorti moins de 10 titres. Un même artiste ne sera éligible à ce programme qu'une fois, mais il sera fait preuve de flexibilité pour des groupes formés de membres qui auraient joué dans d'autres formations ayant déjà bénéficié d'une bourse.

Elles peuvent être demandées par tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le montant d'aide maximum prévu par ce programme est de \$2,500. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse d'un titre ou de trois maquettes. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

MUSICACTION a reçu 178 demandes et en a financé 89 durant l'exercice.

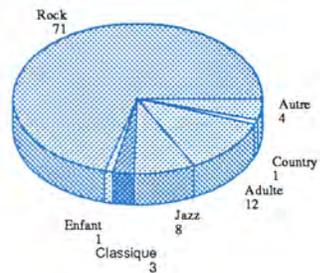
Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

Iers Violons du Roy
A Few Colors
Abri fiscal
Alex
Alex Sohier
Alexandra
Amnésie
André Brisebois
André Lambert
B.C.J.S. Quartette
Bernard Cormier
Bernard Duval
Blue Oil
Briss
Chrystine Bouchard
Claude
Cuivres & Percussion de Mtl
Dan Bigras
Daniel Abitbol

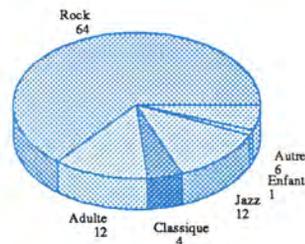
Daniel Blanchet
Danièle Faubert
Danielle Vincent
Denis Chartrand
Duel
Ensemble vocal B. Labadie (l')
Fernand Bernard
France Duval
Francis Sommer
François Dyotte
François Paré
Frankline
Gaétan Germain (carré de sable)
Gallen
Gilles Mclean
Gilles St-Pierre
Guy Desjardins
Hans Léveillé
Icarus
J.F. Garneau
Jamil
Janye Myner
Jean Pierre Brouillé
Jean-Pierre Picard
Joyce Beauregard
Kol Simcha
Laser
Léandre
Les B.B.
Les nerfs
Les parfaits salauds
Long Week-End
Luc de Larochellière
Marc Javelin
Marcaurette
Marie Manseau
Michel Barbeau
Michel Pépin
Micheline Goulet
Mitsou
Nathalie Choquette
Nathalie Gauthier
Patrice Gascon
Paul Demers
Pierre Boucher
Pierre P. Belmar

Pierre Pagé
 Pierre Parent
 Prégent-Lecompte
 Proteus
 Ralph Mashats
 Richard Lupien
 Richard Massicotte
 Richard Trudeau
 Robert Lafond
 Roger St-Denis
 Slam
 Sotho
 Suzanne Couet
 Suzanne Parayre
 Sylvie Choquette
 Sylvie Gagné
 Sylvie Royer
 The Beards
 Vilain Pingouin
 Viviane Mongeau
 Volt
 Yolande Teasdale
 Yves Champagne

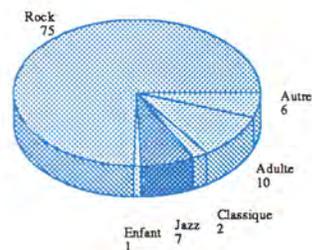
Demandes reçues en %



Demandes acceptées en %



Financement en %



Vidéoclips

Ce programme permet la production de vidéoclips qui puissent servir de support à un enregistrement sonore de langue française déjà sur le marché.

Le montant maximum d'aide prévu par ce programme est de \$20,000. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'un vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

Les prêts sont accessibles à toute maison de disques ou à tout producteur de disques qui est propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée et qui satisfait aux critères de choix du conseil.

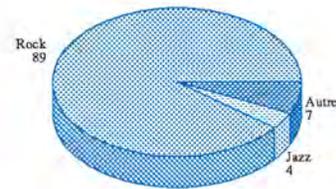
MUSICACTION a reçu 28 demandes et en a financé 14 durant l'exercice.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

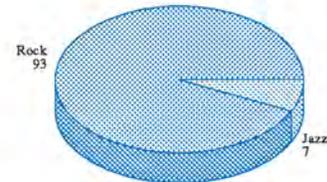
Bundock
 *Michel Rivard
Jim Corcoran
 *Marie Philippe
 *Top Sonart
 *Paparazzi
 *Pierre Flynn
 *Francine Raymond
 *Marjo
Rock & Belles Oreilles
 *Michel Pagliaro
 *Madame
 *Pierre Bertrand
 *Marie Denise Pelletier
 *Uzeb

*Ces artistes ont aussi reçu du financement pour un album.

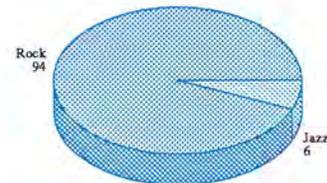
Demandes reçues en %



Demandes acceptées en %



Financement en %



Tournée internationale

Le programme sert à faciliter aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties qui seront rapatriées et déposées au pays.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de *MUSICACTION* : le showcase à Paris (maximum \$25,000), la tournée de spectacles (maximum \$20,000) et le showcase institutionnel (maximum \$10,000). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle et l'aide sollicitée de *MUSICACTION* ne doit pas dépasser 25% des revenus de l'entreprise.

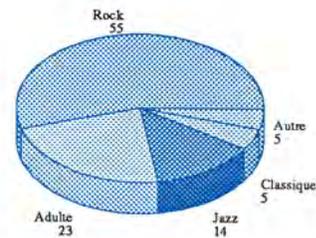
MUSICACTION a reçu 22 demandes et en a financé 15 durant l'exercice.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

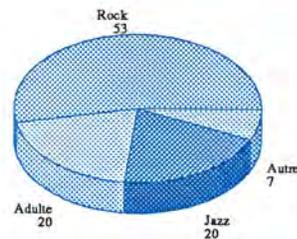
- *Alain Lamontagne
- *Daniel Lavoie
- Jean Lapointe
- Lorraine Desmarais
- *Louise Forestier
- Marie-Claire Séguin
- *Marie Philippe
- *Marjo
- *Paparazzi
- Paul Piché
- *Quartango
- *R. Séguin/C. Dubois
- *UZEB
- *Vis ta vinaigrette
- *Young-Donato

*Ces artistes ont aussi reçu du financement pour un album.

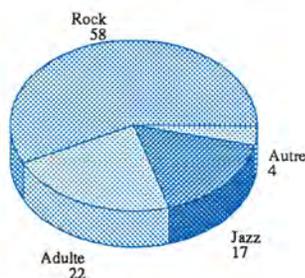
Demandes reçues en %



Demandes acceptées en %



Financement en %



Et les gagnants sont...

MUSICACTION a participé au financement de 57 productions mises en nomination dont 13 victorieuses au gala des Félix 87 et dont voici la liste:



Nuance - Meilleur vendeur 45 tours
 Uzeb - Microsillon de l'année, Jazz
 Marjo - Microsillon de l'année, Rock
 Michel Rivard - Microsillon de l'année, Pop
 Marjo - Chanson la plus populaire (Les chats sauvages)
 Michel Rivard et Louise Forestier (Ex aequo) -
 Auteur-compositeur de l'année
 Marjo - Spectacle Rock de l'année
 Nuance - Groupe francophone de l'année
 Marc Drouin - Jeune talent de l'année
 Daniel Lavoie - Le plus grand succès à l'étranger
 Marjo - Chanteuse de l'année
 Patrick Norman - Chanteur de l'année

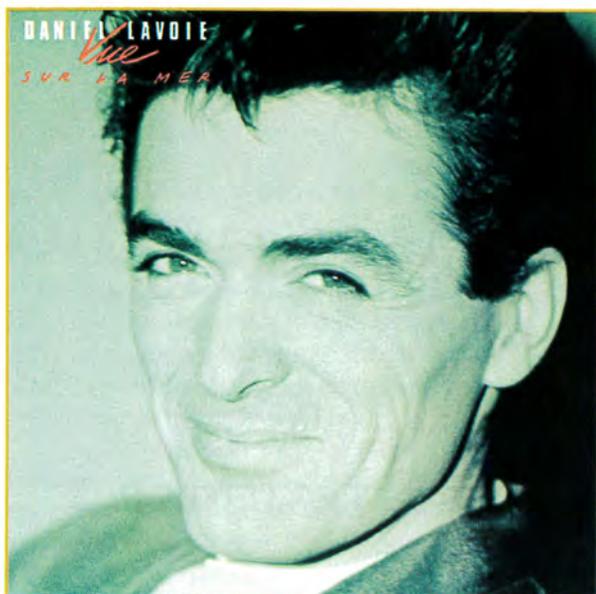
Durant la période, MUSICACTION a participé au financement de six enregistrements qui ont reçu des certifications d'or ou de platine de la CRIA. Ce sont les suivants:



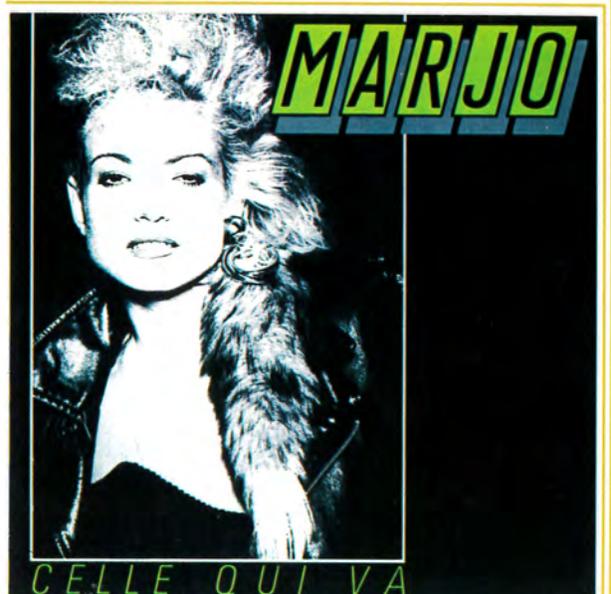
Edith Butler - *Party pour danser* - or



Edith Butler - *Le party continue* - or



Daniel Lavoie - *Vue sur la mer* - or



Marjo - *Celle qui va* - platine, puis triple-or



Nuance - *Vivre dans la nuit* - or



Michel Rivard - *Un trou dans les nuages* - or, puis platine

Radio souscrite

Ce programme aide à financer la production d'émissions ou de séries de radio souscrite de langue française qui seront mises à la disposition de l'industrie de la radio canadienne.

Les projets peuvent être de texte parlé ou de contenu musical. S'il s'agit de texte parlé, les émissions devront être centrées sur les variétés et/ou sur l'humour. Les émissions à contenu musical doivent satisfaire aux critères du CRTC relatifs au contenu canadien dans une proportion minimum de 40%.

Pour être reconnu comme projet de radio souscrite, le projet doit être préalablement acheté par un minimum de deux stations radiophoniques dans deux marchés différents.

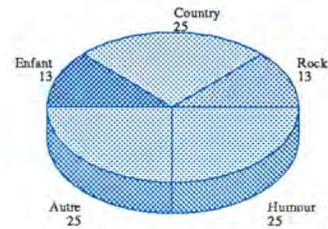
L'aide apportée à tout projet par *MUSICACTION* est de 50% du budget de production, avec un maximum de \$25,000.

MUSICACTION a reçu 8 demandes et en a financé 4 durant l'exercice.

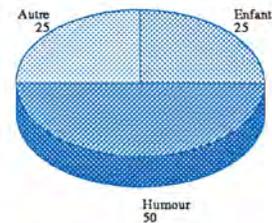
Voici la liste des demandes acceptées, par titre de projet:

- Chabicoûin*
- Kit Radiophonique*
- Radio Croc*
- Rock & Belles Oreilles*

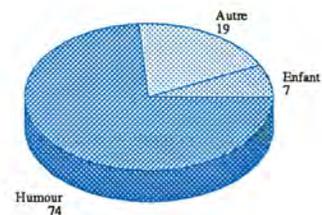
Demandes reçues en %



Demandes acceptées en %



Financement en %



Financement

MUSICACTION dispose de deux sources de financement majeures qui lui permettent de venir en aide à tous ces projets dont nous venons de donner la liste dans les pages qui précèdent.

La première et la plus importante provient du **ministère fédéral des Communications**. En effet, A la suite d'un accord historique signé le 25 septembre 1986 avec l'Honorable Flora MacDonald, MUSICACTION dispose pour une période de cinq ans d'une somme annuelle de \$1,500,000 pour promouvoir le développement de l'industrie canadienne de l'enregistrement dans le cadre du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES).

La deuxième, dont l'importance s'accroît d'année en année, provient de sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

CHUM LIMITED

CKGM-AM Montréal
CHOM-FM Montréal

GROUPE COGECO

CFGL-FM Laval
CJMF-FM Québec

COMMUNICATIONS RADIOMUTUEL INC

CJMS-AM Montréal
CJRP-AM Québec
CJRC-AM Outaouais
CJRS-AM Sherbrooke
CJTR-AM Trois-Rivières
CKMF-FM Montréal
CHIK-FM Québec
CKTF-FM Outaouais
CIMO-FM Sherbrooke
CjMM-FM Abitibi ouest
CJMV-FM Abitibi est

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC

CHRC-AM Québec
CHOI-FM Québec

RADIO MF CIEL (1981) INC

CIEL-MF Longueuil
CIME-MF Ste-Adèle

RADIO FUTURA LIMITÉE

CKVL-AM Montréal
CKOI-FM Montréal

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED

CJAD-AM Montréal
CJFM-FM Montréal

TÉLÉ MÉTROPOLE INC

CFTM-TV Montréal

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC.

CKAC-AM Montréal
CHLT-AM Sherbrooke
CHLN-AM Trois-Rivières
CKCH-AM Hull
CKCV-AM Québec
CKTS-AM Sherbrooke
CITE-FM Montréal
CITF-FM Québec
CITE-FM Sherbrooke
CFIX-FM Chicoutimi

Conseil d'administration

*Malcolm Scott (président)
Directeur général
Radio Futura Limitée
Montréal*



*André Di Cesare
(vice-président/industrie)
Vice-président
Disques Star Records Inc.
Montréal*



*Hector Latulippe
(vice-président/diffuseurs)
Directeur, droits dérivés
Télé-Métropole Inc.
Montréal*

*Lise Aubut (secrétaire)
Auteur, imprésario et producteur
Vice-présidente, Superstrat inc.
Outremont*



*Daniel Harvey
Vice-président
Spectel Vidéo
Montréal*



*Paul-Emile Beaulne (trésorier)
Vice-président exécutif
Communications
Radiomutuel Inc.
Montréal*



Rosaire Archambault jr.
Président
Archambault Musique Inc.
Montréal



Diane Pinet
Présidente
Editions Bloc-notes - Notation
Montréal



Shelley Stein-Sacks
Vice-président, région
du Québec
Ventes et service
de radio Sniderman Ltée
Montréal



Michel Sabourin
Président
Fogel-Sabourin
Montréal



Diane Juster
Auteur,
compositeur et interprète
Présidente,
Editions Just Her inc
Westmount



Jacques-Charles Gilliot
Directeur des programmes
CFGL FM
Laval



Ian MacLean
Directeur de la
programmation
CHOM FM
Westmount

Ces photographies
ont été réalisées par:
Photo R. Bertrand Inc.

Réactions du milieu

MUSICACTION, un organisme efficace pour aider l'industrie du disque

Avec des ventes dépassant le cap du million de disques pour 1987, les artistes québécois ont rendu un ministre canadien heureux. Il s'agit de la ministre des Communications, Flora MacDonald, venue à Montréal hier pour cueillir quelques autres disques d'or à accrocher dans son bureau, offerts par Edith Butler et Marjo (triple or pour plus de 175,000 exemplaires vendus).

Il y avait foule pour assister à ce party de MUSICACTION, l'organisme des productions de disques québécois, et auquel le gouvernement fédéral contribue pour \$1,4 million par an.

«Les artistes ont su tirer profit de façon spectaculaire des fonds gouvernementaux, a souligné la ministre MacDonald. L'industrie du disque n'a jamais été aussi florissante», a-t-elle ajouté en souhaitant à tous une année palpitante.

En 1987, MUSICACTION disposait d'un budget de \$2,2 millions dont la part du lion provenait d'Ottawa. Mais en 1988 on aura encore plus de fonds, car les contributions des commanditaires (radiodiffuseurs) ont doublé, et Télé-Métropole devient le premier télédiffuseur canadien à apporter son soutien à l'industrie du disque, avec une injection de \$100,000 par an pour les cinq prochaines années.

MUSICACTION est donc un outil précieux pour appuyer le financement des enregistrements de disques (jusqu'à concurrence de 50%), mais il y a encore beaucoup de disques qui réussissent à générer des ventes considérables sans bénéficier de cette aide, par ailleurs remboursable lorsque les disques sont rentables...

Ce tableau de chasse devrait suffire à lui seul pour rassurer ceux qui ont fondé MUSICACTION en 1985. Leur action a porté fruit et contribué à relancer l'industrie québécoise du disque. Le président de l'organisme prédit d'ailleurs une poursuite de la remontée actuelle. On devrait donc atteindre un nouveau record de ventes de disques québécois en 1988. Denis Lavoie, La Presse, Montréal, vendredi 8 janvier 1988

Le Nouvel an prometteur de MUSICACTION

Plusieurs artistes ont répondu, jeudi, à l'invitation de l'organisme gouvernemental MUSICACTION et de Mme Flora MacDonald, ministre fédéral des Communications, qui invitaient le monde du disque à célébrer avec eux le début de l'an nouveau.

Malcolm Scott, président de MUSICACTION, était fier d'annoncer que le temps du creux de la vague est terminé pour la musique francophone d'ici. «Les indicateurs ont repris la remontée et nous avons tout lieu de croire qu'elle se poursuivra», confiait monsieur Scott en citant quelques chiffres révélateurs.

«En décembre 1986, dans la rétrospective radio de Radio-activité, neuf titres sur les vingt premiers étaient des productions locales. En 1987, 16 sur 20. En ce qui concerne les ventes d'albums, en 1986, 13 microsillons sur les 20 premiers venaient de chez nous, dont six dossiers de MUSICACTION. En 1987, 16 sur 20, dont onze dossiers de MUSICACTION.

Suzanne Gauthier, Le Journal de Montréal, samedi 9 janvier 1988.

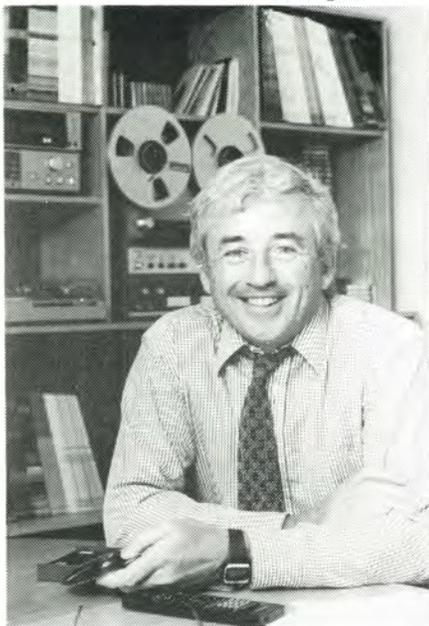
La grande majorité des personnes rencontrées sont d'accord pour dire que les programmes d'aide ont eu un effet bénéfique sur l'ensemble de l'industrie et qu'ils ont atteint leur objectif premier soit d'augmenter la production de disques québécois...

Les programmes ont permis de rehausser la qualité de la production des disques. Cette différence s'entend à l'écoute ce qui permet au produit québécois de devenir plus concurrentiel par rapport au produit étranger...

Certains ont émis l'opinion que l'aide à la production de disques avait partiellement et indirectement aidé à augmenter les ventes du produit québécois en offrant un plus grand choix et une meilleure qualité technique. ADISQ, Portrait économique de l'industrie du disque au Québec, mars 88, p.47.

Le personnel

Michel Gélinas
directeur général



Thérèse Lanoix
directeur administratif

Nicole Payette
responsable des programmes



Jean Lemieux
assistant aux programmes



Rapport des vérificateurs

Aux membres de la
Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Musicaction au 31 mars 1988 ainsi que l'état des résultats et de l'excédent cumulé des revenus sur les dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte, Haskins+Sells
Comptables agréés
le 26 avril 1988

*Etat des résultats et de l'excédent cumulé
des revenus sur les dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1988*

	1988	1987
Revenus		
Contributions Factor/CTL Musicaction Canada	\$1,428,308	\$962,144
Contributions des commanditaires	375,000	269,124
Intérêts	40,344	10,145
Remboursements de prêts	140,050	-
	<u>1,983,702</u>	<u>1,241,413</u>
Prêts et bourses - annexe	<u>1,798,440</u>	<u>879,354</u>
	<u>185,262</u>	<u>362,059</u>
Frais généraux et administratifs - annexe	<u>330,679</u>	<u>201,487</u>
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	<u>(145,417)</u>	<u>160,572</u>
Excédent cumulé des revenus sur les dépenses, au début de l'exercice	<u>169,401</u>	<u>8,829</u>
Excédent cumulé des revenus sur les dépenses, à la fin de l'exercice	<u>\$23,984</u>	<u>\$169,401</u>

Bilan
au 31 mars 1988

	1988	1987
Actif		
<u>Actif à court terme</u>		
Encaisse	\$35,764	\$289,741
Certificat de dépôt	-	200,000
Débiteurs (note 3)	161,144	-
Intérêts courus à recevoir	1,625	3,548
Frais payés d'avance	1,036	600
	<u>\$199,569</u>	<u>\$493,889</u>
Passif		
<u>Passif à court terme</u>		
Créditeurs et frais courus	\$175,585	\$162,460
Créditeurs - Factor/CTL Musicaction Canada	-	162,028
	<u>175,585</u>	<u>324,488</u>
Engagements (note 4)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	23,984	169,401
	<u>\$199,569</u>	<u>\$493,889</u>

*Etat de l'évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1988*

	1988	1987
Activités d'exploitation		
Fonds de roulement provenant de l'exploitation		
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	<u>\$(145,417)</u>	<u>\$160,572</u>
Variation des postes du fonds de roulement hors caisse		
Intérêts courus à recevoir	1,923	(3,548)
Débiteurs	(161,144)	-
Frais payés d'avance	(436)	(600)
Créditeurs et frais courus	13,125	127,459
Créditeurs - Factor/CTL Musicaction Canada	(162,028)	162,028
	<u>(308,560)</u>	<u>285,339</u>
(Diminution) Augmentation de l'encaisse	(453,977)	445,911
Encaisse au début de l'exercice	<u>489,741</u>	<u>43,830</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$35,764</u>	<u>\$489,741</u>
Aux fins du présent état, l'encaisse se compose de ce qui suit:		
Encaisse	\$35,764	\$289,741
Dépôts à terme	-	200,000
	<u>\$35,764</u>	<u>\$489,741</u>

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 1988

1. Constitution de la compagnie et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. A cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

Contributions

Les revenus provenant des contributions Factor/CTL - Musicaction Canada et des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Le financement de Factor/CTL Musicaction Canada est fait en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des Communications du gouvernement du Canada.

Prêts Musicaction

Les prêts Musicaction sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à partir des sommes perçues en guise d'avances non remboursables ou de redevances s'il y a lieu.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12% l'an, tels que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 1988

2. Principales conventions comptables (suite)

Bourses à la relève

Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

3. Débiteurs

	1988	1987
Factor/CTL Musicaction Canada	\$159,557	\$ -
Factor/CTL	1,587	-
	<u>\$161,144</u>	<u>-</u>

4. Engagements

a) En vertu d'un bail

Depuis le 1er juillet 1987, la Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1991. Le loyer sera de \$21,000 en 1989, de \$22,200 en 1990 et de \$23,900 en 1991.

b) En vertu de contrats de prêts et de bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant \$735,119.

Ce rapport a été réalisé à l'aide des logiciels XyWrite, PageMaker & Pixie sur des micro-ordinateurs Wyse et sur imprimante au laser QMS PS 800+ par Editique enr. avec la collaboration de Aird & Gélinas inc. et imprimé par Imprimerie P.L.